

Célébration du 10ème anniversaire de l'Agence nationale de contrôle sanitaire et environnemental des produits

TUNIS, 22 déc 2009- L'Agence nationale de contrôle sanitaire et environnemental des produits (ANCSEP) vient de fêter sa dixième année d'existence.

Cette structure est spécialisée dans le contrôle sanitaire et environnemental des produits d'exportation et d'importation, ainsi que la coordination des activités de contrôle exercées par les autres structures concernées, pour les différents produits pouvant avoir des retombées sur la santé et l'environnement.

Elle est, notamment, chargée de veiller au respect des dispositions, des normes et des règles adoptés, à l'échelle nationale et internationale.

Présidant la cérémonie organisée, mardi le 22 décembre 2009, à Tunis, par l'Agence, M. Mondher Zenaidi, ministre de la Santé publique, a expliqué que cette structure a été créée sur décision du président Zine El Abidine Ben Ali, à l'occasion de la réunion de la première session du Conseil supérieur de l'exportation, le 12 juillet 1997.

Il a ajouté que cette agence reflète le souci de promouvoir les mécanismes de vigilance sanitaire et de fournir les moyens permettant de se prémunir des nouvelles maladies et des fléaux, et de maîtriser les risques environnementaux provenant de la mondialisation du commerce.

Le ministre a également, indiqué que cette institution est un acquis national qui accorde la priorité à l'élément humain pour réaliser le développement durable qui demeure l'un des principaux défis du programme présidentiel pour l'étape à venir, s'agissant notamment de la santé, de l'environnement et de la protection des ressources naturelles.

L'Agence participe, actuellement, à l'élaboration d'un projet de loi-cadre relatif à l'hygiène des produits alimentaires et à la préservation de la santé du consommateur.